

Le rôle sémantique de quelques locutions: le détournement  
des circonstanciels

Danielle Forget  
Université d'Ottawa

1. Présentation\*

Notre étude vise à préciser le rôle des locutions suivantes: dans ce cas-là, à ce moment-là, dans ces conditions-là, ben là, toutes utilisées en français québécois et, quelques-unes en français dit standard. Ces locutions constituent des cas d'éléments linguistiques traités de façon marginale par les analyses des grammaires traditionnelles. Le plus souvent, elles ne sont pas abordées par la description qu'offrent ces grammaires- certaines d'entre elles étant exclues parce qu'appartenant plus spécifiquement au français québécois-. Nous utiliserons le terme de locutions circonstancielles pour les désigner. La spécificité de ben là ne fait aucun doute et elle sera abordée ultérieurement. De plus, ces locutions comportent un élément anaphorique évident, "là", souvent optionnel, mais presque obligatoire en français québécois.

Notre but est double. D'une part, fournir une description de ces locutions peu connues. D'autre part, montrer au moyen des valeurs sémantiques obtenues, que leur rôle n'est pas simplement de préciser le procès en renvoyant à des informations d'ordre temporel, consécutif ou hypothétique, mais de permettre l'enchaînement entre les propositions et plus spécifiquement, entre les répliques d'un discours.

De plus, la valeur généralement accordée à ces locutions est de nature complexe. On reconnaît intuitivement une valeur temporelle aux énoncés dans lesquels elles figurent, mais on leur associe aussi des valeurs complémentaires telles la consécutive, la conséquence. Nous tenterons de préciser ces différentes valeurs, de même que les contraintes liées à leur alternance.

L'hypothèse que nous avançons est que cette alternance sémantique ne constitue pas un simple changement qualitatif- passage de la temporalité à la consécutive- mais un changement de niveau: la référence opérée par ces locutions ne concerne pas uniquement des éléments de l'énoncé mais de l'énonciation. C'est à la situation d'énonciation même qu'il est fait allusion dans ces énoncés: elle laisse des traces dans le sens en faisant du discours ainsi réalisé, un lieu, un espace qui sera désigné, découpé par certains marqueurs. La réalité discursive n'est pas extérieure

au texte mais fait partie de son contenu et elle constituera le terrain propice pour des prises de positions argumentatives. Nous nous inspirerons, pour ce faire, des hypothèses avancées par O. Ducrot et J.-C. Anscombe sur l'argumentation.

En accord avec ces hypothèses, les particularités syntaxiques qui seront mises en évidence n'ont pour autre but que de révéler les propriétés sémantiques attachées à ces locutions. Notre analyse comportera ainsi une première partie visant à faire ressortir les propriétés d'emploi de ces locutions. Ces propriétés seront réparties selon qu'elles interviennent en monologue ou en dialogue. Dans une deuxième partie, nous proposerons une caractérisation sémantique de ces locutions. Pour ce faire, nous procéderons en deux étapes: d'abord, nous fournirons une description contrastive des locutions de façon à bien mettre en évidence leur spécificité d'emploi au Québec. En ce sens, notre analyse vient s'inscrire dans la série d'études entreprises ou dirigées par Jean-Marcel Léard sur les mots de liaison du français québécois. Puis, nous tenterons de circonscrire le rôle argumentatif de ces locutions dans le discours et d'en expliquer ainsi le fonctionnement.

## 2. Plus que de simples circonstanciels.

Les groupes prépositionnels qui nous intéressent sont ceux ayant dans leur forme un élément anaphorique, comme dans ce cas-là, à ce moment-là, apportant des informations d'ordre temporel, consécutif et conditionnel au prédicat. Nous les confronterons à d'autres locutions susceptibles de leur être substituées dans des contextes bien précis: dans ces conditions-là, ben là.

Nous proposons de considérer que ces constructions peuvent posséder deux emplois distincts. Dans le premier, l'emploi phrastique, elles constituent une expansion de la phrase et possèdent un rôle similaire à celui des circonstanciels courants. Sémantiquement, elles ajoutent une information au procès exprimé par le prédicat. Ce serait le cas dans l'exemple suivant:

- (1)- Le cours se termine à 9 heures.  
- J'irai te chercher à ce moment-là.

Dans le deuxième emploi, leur rôle est interphrastique. Elles établissent une relation entre deux énoncés, non seulement au niveau référentiel, mais au niveau fonctionnel en effectuant l'enchaînement avec une proposition

conclusive. Le dialogue ci-dessus pourrait aussi illustrer cet emploi à la condition d'apporter quelques modifications à l'intonation et de la marquer à l'écrit par une virgule avant la locution.

## 2.1 L'emploi interphrastique.

C'est ce deuxième emploi, évidemment, qui retiendra toute notre attention, étant donné qu'il est négligé par les analyses traditionnelles concernant les circonstanciels. Les seules traces que nous en ayons sont dans les grammaires où l'on s'attarde non seulement aux conjonctions mais au rôle des autres mots de liaison dans l'enchaînement des propositions <sup>1</sup>.

Le premier test qui nous sert à détacher cet emploi de l'emploi phrastique est lorsqu'il est employé avec un verbe performatif ou une forme équivalente. Ce verbe ne possède un sens performatif que si la locution est interprétée dans son emploi interphrastique.

(2) A ce moment-là, tu auras \$10.00 de plus.

On peut imaginer un dialogue dans lequel cet exemple constitue la promesse d'une somme d'argent par le locuteur. Tout en étant motivé par un événement du contexte verbal précédent, l'énoncé a bel et bien valeur d'acte. Le rôle de la locution ne semble être que de présenter l'acte de promettre comme la conséquence de l'affirmation précédente. Par contre, on peut reconnaître à l'exemple (2) une autre interprétation, correspondant à l'emploi phrastique. Cette fois la locution à ce moment-là apporte une spécification temporelle et le verbe au futur a une valeur assertive.

Le deuxième test qui sert à distinguer les deux interprétations est celui qui consiste à ajouter à à ce moment-là un autre complément circonstanciel à valeur temporelle. Dans le cas de l'emploi phrastique, la double indication temporelle est sentie comme une redondance et la phrase est rejetée.

(3) \*C'est à ce moment -là que Louis a rapporté son livre à cinq heures.

Le clivage, comme nous le verrons, oblige l'interprétation temporelle de la locution et garantit ainsi son rôle phrastique. Par contre, la grammaticalité

de l'énoncé est préservée lorsque la locution a une fonction interphrastique.

(4) A ce moment-là, Louis a rapporté son livre à cinq heures.

En conséquence, seule la fonction interphrastique permet l'acceptabilité d'un énoncé comme:

(5) Quand, à ce moment-là, viendra-t-elle me voir?

comportant une phrase temporelle interrogative côtoyant la locution.

Nous espérons à partir des exemples soulevés par ces tests avoir mis en évidence la distinction entre les deux interprétations des locutions circonstancielles. Il reste maintenant à détailler les contextes susceptibles de favoriser l'une ou l'autre interprétation.

On peut invoquer un autre indice de la présence de cette double interprétation lié à la présence d'un circonstanciel. Léard (1985) remarque qu'un circonstanciel est attendu lorsque l'énoncé comporte une construction impersonnelle et un sujet spécifique.

(6)+Il se vend des journaux.

(7) Il se vend des journaux au coin de la rue.

C'est pourquoi l'énoncé (6) est maladroit. <sup>2</sup> Compte tenu de ce fait, si dans ce cas-là jouait vraiment le rôle d'un circonstanciel, il devrait suffire à rendre la phrase acceptable,

(8)+Dans ce cas-là, il se vend des journaux.

ce qui n'est pas le cas. En effet, la phrase est acceptée si on la prolonge au moyen d'un vrai circonstanciel.

(9) Dans ce cas-là, il se vend des journaux au coin de la rue.

## 2.2 L'emploi phrastique.

Il existe plusieurs contextes favorisant l'emploi phrastique de ces locutions. Elles peuvent être insérées dans des formes clivées, comme cela peut être le cas avec d'autres types de syntagmes prépositionnels:

(10) C'est dans ce cas-là qu'il est le plus charmant.

(11) C'est à cinq heures qu'il commence à être fatigué.

Une autre propriété qu'il partage avec les syntagmes prépositionnels, c'est la possibilité d'être nié, ou encore d'être accompagné d'une restriction au moyen, notamment, de modalisateurs:

(12) Jean acceptera certainement, non pas dans ce cas-là, mais si on lui tord le bras.

(13) Elle viendra seulement dans ce cas-là.

En plus de la modalité et de la négation, on trouve aussi l'interrogation qui peut porter directement sur le circonstanciel.

(14) Est-ce dans ce cas-là qu'il voulait se suicider ?

On remarque d'ailleurs que, dans ce type d'emploi, la locution apparaît moins figée et peut être modifiée par un adjectif, notamment, et revêtir différentes formes:

à ce moment précis  
dans un moment pareil, comme celui-là  
dans ces moments-là  
à ce moment dont je t'ai parlé  
dans ce cas bien précis  
dans un cas comme celui-là  
dans des cas semblables  
dans la plupart de ces cas  
...etc.

Soulignons la possibilité qu'elles ont d'être mises au pluriel ou encore d'être suivies d'une expression comme notamment qui suppose une référence à un ensemble. Dans les formes ci-dessus, le renvoi anaphorique se trouve accentué, principalement lorsque d'autres formes anaphoriques comme celui-là, s'y adjoignent; il opère une sélection en spécifiant quel ou quels éléments d'un ensemble sont concernés. Finalement, il convient de mentionner la possibilité pour les circonstanciels de figurer isolément dans une phrase complète. Ainsi l'énoncé Y comportant la locution à ce moment-là ne peut constituer une réponse à une question introduite par quand, que dans son interprétation comme circonstanciel:

(15)-Je dois aller à Laval aujourd'hui, quand veux-tu que j'aille te chercher?

-Ben, à ce moment-là.

Le redoublement de là serait aussi fortement attendu en québécois. Ben là peut aussi constituer une réponse du même type, à la condition de faire une pause entre ben et là ou de le redoubler.

(16)-Quand veux-tu que j'aille te chercher?

- Ben ....là...tout de suite.

- Ben, là, là.

Il est important de retenir qu'il y a une forte insistance sur le là, contrairement aux emplois interphrastiques de ben là.

### 2.3 La position syntagmatique de la locution.

Quelques remarques s'imposent sur la position de la locution dans le segment Y. C'est une caractéristique bien connue des circonstanciels que de pouvoir figurer dans les trois positions principales, à savoir en début d'énoncé, en incise et à la fin des énoncés.

(17) Jean est passé me voir à cinq heures précises.

(18) Jean, à cinq heures précises, est venu me voir.

(19) A cinq heures précises, Jean est passé me voir.

Qu'en est-il de la locution à emploi interphrastique? Elle suit généralement le modèle des circonstanciels, sauf en ce qui concerne ben là qui possède des contraintes très fortes, et, dans une proportion moindre, dans ces conditions-là.

(20) a)A: -Tiens! il y a un livre sur ton bureau.

B: -Jean est déjà passé, à ce moment-là

dans ce cas là

\* ben là

?dans ces conditions là.

b) B:-A ce moment-là, Jean est passé!

Dans ce cas là,

?Ben là,

Dans ces conditions-là,

c) B:-Jean, à ce moment là, est déjà passé!

dans ce cas là,  
\*ben là,  
?dans ces conditions-là,

Cependant on remarque que certaines opérations linguistiques combinées à la position de la locution peuvent entraîner des différences dans l'interprétation. Cela semble être le cas lorsque l'interrogation est appliquée à l'énoncé contenant la locution en incise.

(21) B:-Est-ce que, dans ce cas-là, on va à la cabane à sucre?

On s'attend, en effet, à ce que le locuteur réponde:

(21') A:-Oui, dans un cas comme celui-là, on va habituellement à la cabane à sucre.

La locution est dans le champ de l'interrogation, ce qui confirme l'interprétation circonstancielle que reçoit la locution dans ce contexte.

Il en va de même pour l'impératif, ou toute autre forme à valeur incitative, ainsi que pour les modalisateurs: la position en incise favorise l'interprétation circonstancielle.

(22) Tu prends, à ce moment-là, mon imperméable et  
dans ce cas-là,  
\*ben là,  
?dans ces conditions -là,  
tu l'apportes chez le nettoyeur.

(23) Il va peut-être, à ce moment-là, prendre du sirop.  
dans ce cas-là,  
\*ben là,  
dans ces conditions-là,

La locution participe à la vérité de la proposition: elle fournit les spécifications temporelles ou même, les conditions déterminant la vérité de la proposition. C'est ce rôle qu'on attribue souvent à dans ces conditions-là.

Dans cette position, le groupe prépositionnel semble être dans le champ de l'opération linguistique (interrogation,..etc) et se comporte comme un circonstanciel; de plus, la locution possède alors un sens plein (avec renvois anaphoriques) qui intervient dans la valeur de vérité de la proposition Y.

L'étude de la position de la locution nous a révélé deux points importants. Le premier, c'est qu'elle a permis une différenciation de nos locutions. En effet, ben là et dans ces conditions-là réagissent de façon particulière. Contrairement aux autres locutions, qui sont généralement acceptables dans les trois positions, en début, en incise et en fin d'énoncé, ben là n'est acceptable qu'en début d'énoncé. Quant à dans ces conditions-là, elle est plus favorablement employée en début d'énoncé. La valeur restrictive que prend cette locution pourrait constituer une raison de sa position initiale préférentielle dans la phrase.

Le deuxième point concerne l'interprétation sémantique attachée à ces locutions. Nous pouvons conclure que la position syntagmatique n'est pas un critère déterminant pour différencier l'emploi phrastique de l'emploi interphrastique, mais qu'il faut en tenir compte lorsque certaines opérations sont aussi impliquées.

### 3. Caractérisation générale des circonstanciers déictiques.

Il est bien connu que des connecteurs comme parce que, de sorte que sont utilisés le plus souvent en monologue, comme dans:

(24) Je ne viens pas parce que je n'en ai pas envie.

(25) Je ne me sens pas très bien de sorte que je reste à la maison.

Il est en effet, difficile d'enchaîner en dialogue au moyen de ces connecteurs et, donc de s'en servir pour initier une réplique, ce qui a amené J.M.Léard (1983) à souligner la difficulté de coordonner et de subordonner en dialogue. Avec les locutions dans ce cas-là, à ce moment-là, dans ces conditions-là et ben là nous sommes en présence du phénomène inverse: elles se retrouvent plus fréquemment et avec plus d'aisance en dialogue qu'en monologue, ce qui fait qu'elles semblent tout à fait naturelles dans une séquence du type:

(26) A:- Louise et Jean viendront avec nous à la cabane à sucre.

B:- Dans ce cas-là, il faudra qu'on prenne ton auto.

A ce moment-là,

Dans ces conditions-là,

Ben là,

Nous nous attarderons au comportement particulier de ces locutions en monologue puis en dialogue, afin de vérifier et préciser cette hypothèse.

### 3.1 En monologue.

Voyons les possibilités d'occurrence de ces locutions dans des énoncés auxquels nous ferons subir diverses manipulations syntaxiques.

a) Commençons par l'énoncé dans sa forme la plus neutre, l'assertion. L'assertion se caractérise sémantiquement comme la force illocutoire par laquelle le locuteur affirme, déclare la vérité d'une proposition dont il cherche à convaincre son interlocuteur. On remarque, dans l'exemple ci-dessous, la maladresse de cette forme:

(27)? Cette maison me coûte très cher, dans ce cas-là, je vais la vendre.

à ce moment-là,  
dans ces conditions-là  
\*ben là

b) L'interrogation totale est une manipulation portant sur l'ensemble de l'énoncé. Est-il possible d'interroger une séquence du type: X, dans ce cas-là Y? Les énoncés ci-dessous, précédés de est-ce que nous montrent que cela engendre l'inacceptabilité:

(28)\* Est-ce que Louise a téléphoné, dans ce cas-là, tu t'en vas?  
..etc..

Cependant lorsque l'interrogation est partielle et que, seule la proposition Y est concernée, l'énoncé devient acceptable:

(29) Est-ce que tu t'en vas, dans ce cas-là?

Ce contraste entre (28) et (29) recevra une explication lorsque nous étudierons les locutions en dialogue.

D'autre part, l'interrogation peut porter seulement sur le premier membre, à savoir X: elle indique alors qu'il s'agit de la reprise du discours d'autrui.

(30) Tu n'as plus d'encre dans ton stylo? dans ce cas-là, jette-le à la poubelle.

c) L'enchâssement. Il s'agit très certainement d'un phénomène fort répandu que la relation de dépendance, de dominance entre syntagmes propositionnels et propositions, comme dans l'exemple suivant:

(31) Je me suis rendu compte que Jean avait besoin d'argent parce qu'il ne travaillait pas.

Voyons maintenant comment se comporteraient les locutions qui nous intéressent, à la place de ce connecteur. Dans la mesure où un énoncé assertif du type (27) est difficilement acceptable, on peut comprendre que l'enchâssement soit incompatible avec l'emploi interphrastique. C'est ce qui se passe, en effet, dans cet exemple où la phrase est marquée d'une détermination sur le procès en Y.

(32) Je me suis rendu compte que Jean ne travaillait pas et que,  
dans ce cas-là, il avait besoin de mon aide.  
à ce moment-là,  
etc..

d) La forme impérative, utilisée pour accomplir des actes de langage tels l'ordre, la requête..etc, lorsqu'elle s'insère dans le segment linguistique X, produit des énoncés douteux, pour ce qui est de l'acceptabilité:

(33)?Habilles-toi chaudement, dans ce cas-là, tu ne te  
à ce moment-là  
etc...  
plaindras pas du froid.

La présence de comme ça serait beaucoup plus attendue, à moins de combiner ces locutions avec un autre connecteur:

(34) Habilles-toi chaudement, comme ça tu n'auras pas froid.

(35) Habilles-toi chaudement, fak dans ce cas-là tu n'auras pas froid.

Avec ben là, les énoncés sont clairement inacceptables:

(36)\*Habilles-toi chaudement, ben là tu ne te plaindras pas du froid.

L'apparition de l'impératif dans le second membre semble assez maladroite, comme en témoigne l'énoncé (37), dans lequel on s'attendrait plutôt à trouver alors à la place de la locution:

(37) Il fait froid dehors, dans ce cas-là habille-toi chaudement.  
etc..  
\*ben là,

Cependant l'insertion du connecteur fak devant la locution rétablit automatiquement l'acceptabilité pour toutes les locutions, sauf dans le cas de ben là:

(38) Il fait froid dehors, fak dans ce cas là,  
etc..  
\*ben là  
habille-toi chaudement.

Cette combinaison avec fak révèle, en fait, un phénomène plus général:

e) La compatibilité avec d'autres connecteurs rétablit l'acceptabilité des énoncés comportant ces locutions, en monologue. L'insertion d'un connecteur dans les phrases assertives produit le même effet que nous venons de voir avec les phrases impératives. Ainsi, pour reprendre l'exemple (27):

(39) Cette maison me coûte très cher, fak dans ce cas-là  
etc..  
\*ben là  
je vais la vendre.

il devient acceptable, sauf dans le cas de ben là. Cette manipulation conditionne donc la portée des conclusions auxquelles nous étions parvenue pour la forme assertive en a): ces locutions ne sont pas acceptées dans une assertion en monologue, à moins d'être précédées d'un connecteur. Ce connecteur, que ce soit fak, alors, parce que, donc, etc confère à la locution un rôle phrastique. A première vue, la locution ne pourrait jouer un rôle interphrastique tout simplement parce qu'elle ferait double emploi avec la conjonction dont le rôle est clairement d'établir ce lien entre les propositions.<sup>3</sup>

f) Les formes interjectives.

Si l'enchaînement *X, locution Y* est maladroite dans les phrases assertives, il est curieusement tout à fait acceptable dans des séquences où

X est constitué d'une forme exclamative, comme dans les exemples suivants:

(40) Tiens! mon stylo est brisé! dans ce cas-là pas étonnant qu'il ne marche pas!

(41) Ah! il est déjà cinq heures! dans ce cas-là il faut que je m'en aille!

(42) J'savais pas ça qu'il allait pleuvoir! dans ce cas-là, moi, j'va rester à la maison, pas le choix!

(43) Quoi! elle est pas encore arrivée! Ben dans ce cas-là on va partir sans elle!

Nous attendons, avant de tenter toute explication de ce phénomène, d'avoir examiné les opérations compatibles en dialogue.

### 3.2 En dialogue.

Voyons rapidement les diverses constructions syntaxiques que peut prendre la séquence X, locution Y en dialogue. Le schéma dialogique est le suivant:

A: - X

B: - locution Y

où A et B constituent les interlocuteurs engagés respectivement dans les répliques X et Y. Comme nous le verrons, cette séquence semble accepter plusieurs variétés de constructions, dont celles qui étaient maladroites sinon inacceptables en monologue.

#### a) l'assertion.

Il s'agit là d'une construction, en dialogue, dans laquelle on retrouve très souvent les locutions.

(44)A: - Tiens! il y a des livres sur la table.

B: - Dans ce cas-là, Jean est déjà passé.

A ce moment-là

+Dans ces conditions-là,

+Ben là

Nous remarquons que l'insertion d'un verbe de parole ou de croyance rendent dans ces conditions-là et ben là acceptables:

(45)A:-

B:- Dans ces conditions-là ,je dirais que Jean est déjà passé  
Ben là, je pense que

b) l'interrogation.

L'interrogation porte forcément sur un seul membre de la séquence, à savoir Y:

(46)A:- Les érables ont commencé à couler.

B:- Dans ce cas-là , est-ce qu'on va à la cabane à sucre?

La forme interrogative de Y peut être très variée

(47)- Dans ce cas-là, pourquoi est-ce que tu n'y vas pas toi?  
apportes-tu ton parapluie ou pas?  
on va se promener?

La locution permet l'enchaînement avec l'interrogation et semble avoir un rôle équivalent à alors. C'est l'intervention de A (en X) qui est présentée comme autorisant l'énonciation de l'interrogation en Y.

Toutefois il semble difficile d'enchaîner à partir d'un énoncé interrogatif; autrement dit, un énoncé constitué d'une locution de ce type peut difficilement constituer une réponse à une question posée en X:

(48) A:-Quand vas-tu au cinéma?

B:-\*Dans ce cas-là, peut-être la semaine prochaine?

\*A ce moment-là,

\*Dans ces conditions-là,

Ben là,

Ben là fait exception et nous étudierons en détail cette caractéristique dans une prochaine section.

Cependant il existe un cas marginal où Y peut se constituer comme réponse à X. C'est lorsqu'il fait allusion non pas au contenu de la question X mais au fait de son énonciation. Par exemple, dans le dialogue suivant:

(49)-Quand irons-nous donc au cinéma?

- Dans ce cas-là, si t'es pressé, vas-y sans moi.

A ce moment-là  
?Dans ces conditions-là,  
Ben là,

L'interlocuteur répond à propos de l'insistance, pour ne pas dire, l'importance manifestée dans la question. On doit admettre, cependant, que l'énoncé serait plus naturel si la locution était postposée à la proposition avec si.

c) la négation, l'enchâssement et les modalisateurs.

Nous passerons rapidement sur ces manipulations car le fonctionnement des locutions dans ce cas dépend de l'opposition entre l'emploi interphrastique et phrastique des locutions. Aussi, que ce soit en monologue ou en dialogue, lorsqu'il y a la négation et l'enchâssement (tout comme l'interrogation, d'ailleurs), la locution se trouve en dehors de leur portée. Il en va de même pour les modalisateurs du type peut-être, sans doute et les modalités.

(50) A:-Je sais que Jean toussait beaucoup hier

- a) B:-A ce moment-là, il devrait peut-être prendre du sirop.  
etc....
- b) B:-A ce moment-là, il ne faut pas qu'il sorte.  
etc...
- c) B:-A ce moment-là, je trouve qu'il a une santé fragile,  
etc..  
pas toi?

d) la forme impérative.

Elle s'emploie parfaitement bien dans la réplique Y.

(51)- Louise ne peut pas aller faire les courses.  
- A ce moment-là, vas-y, toi!  
Dans ce cas-là,  
Dans ces conditions-là,  
?Ben là,

de même que les modalités devoir et falloir.

Nous remarquons que, contrairement aux exemples (49) et (50), ben là paraît maladroit en (51), et ce n'est pas entièrement dû à la construction, puisque cet exemple est correct:

- (51')- Louise m'a demandé d'aller lui aider.  
- Ben là, vas-y.

Cela doit plutôt être imputé à la valeur sémantique particulière de cette locution: en effet, on note que ben là est acceptable lorsque Y n'est pas présentée comme la conséquence évidente, attendue de X.

Quand l'impératif se trouve en X, la réplique Y joue un rôle particulier: elle renvoie aux conditions de l'acte illocutoire ou encore à l'acte d'énonciation lui-même.

- (52) A:- Remercie-moi de t'avoir aidé!  
B - Dans ce cas-là, t'es plus fou que je pensais.  
A ce moment-là,  
?Dans ces conditions-là,  
Ben là,

- (53) - Avance donc, on va nous voir!  
- Bon, bon, dans ce cas-là, je vais faire ça vite!  
etc...

### c) emploi autonome comme réplique

Les locutions peuvent souvent figurer dans des répliques non achevées:

- (54)A:-Jean refuse de prendre tout médicament!  
B:-Ah! dans ce cas-là..  
à ce moment là  
dans ces conditions-là..  
ben là...

Il est intéressant de remarquer que, malgré l'absence de proposition Y explicite, on attribue très facilement un sens à cette réplique de B, et cela, selon nous, est une indication du rôle argumentatif très fort attaché à ce type de locution. En effet, on perçoit l'intervention de B comme une réaction d'impuissance face à l'intervention de A et qui pourrait se paraphraser par: "ça change tout", "qu'est-ce qu'on peut faire?". Ainsi, le fait nouveau que le locuteur B vient d'apprendre le détourne des conséquences qu'il aurait prévues ou souhaitées du type " on peut guérir

Jean". L'absence de phrase prédicative montre bien que la locution joue plus qu'un rôle phrastique et doit être caractérisée au niveau discursif: il suffit d'énoncer la locution pour que l'on sache déjà, non pas quelle sera l'exacte conclusion (puisque les mots sont absents pour la préciser) mais la direction vers laquelle elle s'oriente. Nous serons amenée à préciser la nature de cette conclusion et son orientation dans une prochaine section.

f) formes interjectives.

Pour compléter ce tableau des possibilités distributionnelles associées à ces locutions en dialogue, voyons maintenant ce qu'il en est des formes interjectives ou plus généralement de l'inclusion des locutions dans des phrases à structure exclamative. Elles produisent des énoncés tout à fait naturels:

(55)A:-J'ai cinq ans.

B:-Ah! dans ce cas-là, t'es grand mon bonhomme!  
à ce moment-là,  
?dans ces conditions-là  
ben là,

(56)A:-Hé! le liquide commence à bouillir!

B:- Dans ce cas-là, ça y est, j'ai réussi!  
A ce moment-là,  
Ben là  
+Dans ces conditions-là,

g) combinaison d'actes illocutoires.

Nous avons déjà remarqué pour l'interrogation et l'impératif que l'énoncé Y introduit par la locution pouvait avoir le rôle de réponse, réaction (à une question ou une incitation). Cette réponse, toutefois renvoyait à l'acte accompli en X, c'est-à-dire soit au fait même de son énonciation, soit aux conditions de l'acte illocutoire. Il s'agit là d'un type de contexte grandement favorisé par le dialogue. Un interlocuteur peut vouloir accepter, refuser, discuter non pas le contenu mais le fait même de l'intervention de son interlocuteur ou encore les modalités. De plus, ce phénomène semble assez général avec ce type de locution, et peut s'étendre à des actes divers:

(57) A:-Pourrais-tu me dire ce secret?

B:-Dans ce cas-là, promets-moi de ne le dire à personne  
A ce moment-là,

Ben là,  
?Dans ces conditions-là,

L'enchaînement par Y se présente comme conditionné par l'acte de requête accompli en X. Considérons d'autre part:

(58) A:-Je te jure que ce n'est pas moi qui ai fait le coup.  
B:-Dans ce cas-là, je m'excuse de t'avoir accusé  
A ce moment-là,  
Ben là  
?Dans ces conditions-là

En (58), c'est l'acte d'excuse qui est présenté comme une conséquence de l'accomplissement de l'acte en X.

### 3.3 Interprétation des résultats.

Les propriétés syntaxiques dégagées jusqu'à présent nous permettent d'arriver à des conclusions partielles sur l'interprétation sémantique de ces locutions. Les remarques qui vont suivre concerneront principalement les locutions dans ce cas-là, à ce moment-là et dans ces conditions-là, car ben là s'est révélé avoir un comportement particulier dans plusieurs opérations pratiquées. D'abord, quelques remarques sur la configuration générale dans laquelle figurent ces locutions.

Les faits semblent clairs: les contextes d'occurrence de la locution avec emploi interphrastique sont beaucoup moins spécifiques en dialogue qu'en discours suivi. Cette quasi-absence de contraintes montre bien, donc que le dialogue favorise l'emploi interphrastique de la locution et son rôle de connecteur.

Quant au discours suivi, s'il rejette cet emploi de la locution dans l'assertion, l'enchaînement, l'interrogation totale, l'impératif, il l'accepte néanmoins dans l'interrogation partielle ainsi que dans l'exclamation. Ajoutons à cela un type de contextes que nous n'avons pas encore mentionné. Il s'agit de la combinaison avec si et quand:

(59) Si Louise venait, dans ce cas-là, on n'aurait plus de place  
à ce moment-là  
?dans ces conditions-là  
ben là

- (60) Quand il danse beaucoup, dans ce cas-là, il se fatigue.  
à ce moment-là,  
? dans ces conditions-là  
ben là

Cette possibilité d'occurrence de la locution à emploi interphrastique dans le discours suivi monologal, quoique marginale par rapport à l'ensemble des contextes, demande néanmoins quelques explications.

Prenons d'abord les cas les plus clairs. Il s'agit de l'emploi du si non-hypothétique que nous rapprocherons d'un certain emploi de l'interrogation comme dans les exemples suivants:

- (61) A:- Je n'ai plus d'encre dans mon stylo.  
B:- Si tu n'as plus d'encre, dans ce cas-là jette-le à la poubelle.

- (62) B:-Tu n'as plus d'encre? dans ce cas-là, jette-le à la poubelle.

Ils ont en commun de présenter X, un énoncé qui reprend les paroles prononcées auparavant par l'interlocuteur, ou encore le discours potentiel qu'il aurait pu tenir. Ils pourraient être paraphrasés par:

- (63) Tu dis que tu n'as plus d'encre? dans ce cas-là jette-le à la poubelle.

Il s'agit là d'une forme de polyphonie évidente, c'est-à-dire un cas où le discours, même s'il est émis par un seul locuteur, retransmet le point de vue de d'autres énonciateurs, leur redonne fictivement la parole. Cette notion de polyphonie, nous l'empruntons - à la suite de linguistes comme A.Culioli, O.Ducrot, E.Roulet- à M.Bakhtine, pour qui dans le discours, se superpose une pluralité de voix, celles de plusieurs énonciateurs. Ainsi, s'il y a valeur discursive, on peut l'attribuer au fait que le monologue construit à l'intérieur de lui-même une structure dialogique. Cela est une caractéristique très forte de la forme orale. A l'écrit, des mots de liaison comme alors seraient beaucoup plus attendus .

Bref, les locutions ne s'emploient généralement pas en monologue, sauf dans les contextes qui reproduisent, à l'intérieur du monologue, l'échange dialogal. Le locuteur reprend alors les paroles effectives ou potentielles d'un interlocuteur, et enchaîne avec l'énoncé Y au moyen de la locution. Mais que faire avec d'autres contextes linguistiques où il n'est pas évident qu'il y ait reprise d'un discours? C'était le cas lorsque X avait la forme exclamative et que la séquence est fortement modalisée

par des mots du discours comme tu sais, tiens, bon ben, qu'est-ce que tu veux, etc. On ne peut comprendre l'acceptabilité de tels énoncés que si on admet, nous semble-t-il, que la locution rattache deux événements énonciatifs, c'est-à-dire que l'énonciation de X est un événement en soi, bien séparé du deuxième membre, un événement imprévisible. En effet, une forte pause suit habituellement l'énonciation de X, et on ne tire la conséquence en Y qu'au moment même de la prise en compte de X. Ainsi les exclamatives signalent la surprise du locuteur en constatant un événement nouveau, comme dans (40) à (43) ou encore, sont l'indice de l'annonce d'un événement. La conséquence semble se tirer au moment même du discours, après que le locuteur ait pris en compte l'événement X qui se présente comme simultané à son énonciation.

On ne peut s'empêcher ici de voir un parallèle avec les énoncés tels qu'employés en dialogue car, en effet, la succession des répliques équivaut à un enchaînement d'événements énonciatifs. Le monologue construit avec une phrase exclamative calquerait la succession événementielle du dialogue: en X, le locuteur s'exclame, manifeste sa surprise et éventuellement évalue un nouvel événement, puis dans un deuxième temps, il prend une décision et tire les conséquences en Y. La forte pause qui sépare souvent X de Y en témoignerait.

Finalement, le troisième type de contexte monologal dans lequel la locution semble être employée assez naturellement, et qui en conséquence fait problème, est la combinaison de la locution avec un connecteur comme si, quand. Deux hypothèses s'offrent à nous. La première consiste à attribuer à la locution, dans ce contexte, un rôle phrastique. Elle opère une sorte de redondance par rapport à la proposition subordonnée introduite par si ou quand, et à laquelle elle renvoie de façon anaphorique. Cette redondance pourrait être une marque d'insistance sur les circonstances, les conditions qui rendent vraies la proposition Y; cela pourrait être paraphrasé par Si X, puisque X, Y.

Mais on pourrait aussi très bien considérer que ce type d'énoncé, comme dans un dialogue, est constitué de l'enchaînement de deux actes. Dans un premier temps, le locuteur effectue un acte, celui de faire l'hypothèse de X, puis dans un deuxième temps (ayant admis ce fait et supposé que son interlocuteur en fait autant), il tire la conclusion Y.<sup>4</sup> La conséquence effectuée en Y est suspendue à l'acte accompli en X. On obtient des résultats similaires lorsqu'on substitue à si et à quand les verbes admettons, supposons, mettons.

(64) Admettons que Louise vient, dans ce cas là,  
Supposons à ce moment là



B: -\*Dans ces conditions-là, tu devrais nous accompagner au restaurant.

Dans une première approximation de la description sémantique de ces locutions, l'enchaînement consécutif qu'elles réalisent entre X et Y apparaît fondamental, et justifie les ressemblances observées avec alors. Cette particularité d'enchaîner des énoncés est révélée principalement par le fait que la locution est hors du champ de l'interrogation, de la négation et de plusieurs autres opérations applicables à l'énoncé Y. De plus, nous devons préciser que l'enchaînement consécutif se situe au niveau énonciatif: le lien est créé entre deux actes, entre deux événements énonciatifs, ce qui explique que le dialogue soit le terrain le plus propice de leur occurrence. Mais il se situe aussi au niveau du contenu des énoncés, la proposition Y étant présentée comme une conséquence de X. Ceci se vérifie pour les locutions à ce moment-là, dans ce cas-là, dans ces conditions-là, mais semble difficilement applicable à ben là: en effet, cette locution était particulièrement maladroite dans les contextes posant une relation de cause à conséquence entre X et Y.

### 3.4 Les particularités de ben là.

Nous avons déjà remarqué lors de la confrontation des diverses locutions avec des opérations linguistiques précises, que ben là avait un fonctionnement souvent divergent. Nous proposons ici de faire un relevé de ces propriétés et d'en tirer les conséquences pour l'interprétation sémantique de la locution.

1. On remarque d'abord que la position de ben là dans le segment Y est fortement contrainte, la locution ne pouvant se trouver en dialogue qu'en début de la réplique Y et non en incise ou en finale comme les autres.

(68) A:-Je n'ai plus d'encre.

B:-\*Il faudra, ben là, que tu t'en achètes.

\*Il faudra que tu t'en achètes, ben là.

Ben là, il faudra que tu t'en achètes.

Ceci accentue son rôle de point de liaison entre deux répliques.

2. Les contextes dans lesquels on retrouverait pour les autres locutions un emploi circonstanciel sont inacceptables pour ben là:

a) lorsqu'il y a enchâssement sous un verbe: \*il est certain que ben là, Louise vient.

b) lorsqu'elle se trouve dans le champ d'un modalisateur: \*peut-être que, ben là, Louise vient.

c) avec le clivage: \*c'est ben là Louise qui vient.

d) la négation: \*Ce n'est pas ben là que Louise vient.

e) l'interrogation: \*est-ce que ben là Louise vient?

Ainsi ben là possède obligatoirement un rôle interphrastique. La forme de la locution renforce ce rôle.

3. On peut toutefois attacher une valeur temporelle, donc circonstancielle et phrastique, à ben là lorsqu'il est placé en contexte contrastif avec une emphase intonative sur là.

(69) Avant, il était gentil, ben là, il est insupportable.

Plutôt qu'une locution, on a un élément responsable, là, auquel on pourrait très bien substituer asteur ou maintenant, c'est pourquoi selon nous, ce cas doit être rangé à part.

4. On peut facilement réaliser un enchaînement d'actes avec ben là. Cela est aussi possible quelquefois avec dans ce cas-là et à ce moment-là, comme nous l'avons vu, mais de façon moins régulière. Dans les exemples que nous présentons ci-dessous, ils introduisent une réponse aux actes d'interroger (avec la forme interrogative) et à l'acte d'ordonner (avec la forme impérative).

(70) A:-Est-ce que tu peux venir?

B :-Ben là, je pense que oui.

(71) A:-Ouvre-moi la porte, s'il te plaît.

B:-Ben là, j'peux pas , è bloquée.

Nous avons souligné que l'emploi de dans ce cas-là et à ce moment-là produirait au contraire des énoncés inacceptables.

A quoi peut-on attribuer cette différence? Si Y est une réponse donnée à la suite de l'énonciation de X, on s'aperçoit que ces deux énoncés n'entrent nullement dans une relation de cause-conséquence. Répondre par oui comme en (70) à une interrogation, ou par je ne peux pas à une

incitation, n'établit aucune relation de causalité entre X et Y. Or justement dans ce cas-là et à ce moment-là posent cette relation de causalité, qui est inexistante dans les contextes précédents, ce qui explique leur inacceptabilité .

Ainsi ben là possède une variété d'emplois plus large que les autres locutions. Si son rôle est interphrastique, par contre il ne s'appuie pas sur une relation de cause/conséquence entre X et Y. Cette absence de relation sur le plan propositionnel entre X et Y fait que ben là semble privilégier un enchaînement au niveau exclusivement énonciatif et séquentiel: Y devient une réponse à une question, à une incitation et, plus généralement une réaction à un acte de langage.

Reprenons un autre exemple en dialogue:

(72) A:- Louise est toujours en retard. On ne peut pas lui faire confiance!

B:-Ben là, j'pouvais pas deviner.

\*Dans ce cas-là,

\*A ce moment-là,

\*Dans ces conditions-là,

La locution permet d'enchaîner avec une réplique qui survient en réponse au reproche adressé par A. Cet exemple, comme les précédents, montre bien que la locution ne sert pas à amener un lien de cause à conséquence entre les répliques, comme le feraient les autres locutions, elle marque une réponse qui est en réaction à X.

Mais en signalant le passage d'une réplique à l'autre, elle sert aussi à manifester la réaction du locuteur à la proposition X, d'où un environnement souvent interjectif, fortement modalisé:

(72') -Ah! ben là, écoute, j'pouvais pas deviner.

ou encore elle sert à marquer un arrêt avant la réplique Y, ce qui sera souvent interprété comme une hésitation de la part du locuteur à donner une réponse.

#### 4. Valeur anaphorique.

La notion d'anaphore que nous avons employée au cours de la recherche demanderait quelques éclaircissements.

D'abord, cette notion recouvre plusieurs phénomènes, sans qu'il y ait toujours consensus de la part des linguistes sur son champ d'application. De

façon générale, l'anaphore est un élément linguistique de l'énoncé qui renvoie pour sa référence à un ou plusieurs éléments du contexte verbal. La notion d'anaphore est rattachée, chez les générativistes, au principe de substitution et à la relation qu'entreprendrait, par exemple, un pronom avec son antécédent. Le pronom tire sa référence de son antécédent, inséré dans une autre phrase et auquel il renvoie.

Mais l'anaphore s'étend à bien d'autres éléments linguistiques que les pronoms: il y a aussi les adjectifs possessifs (son, ses, etc..), démonstratifs (cet, ce, etc..) et les articles définis (le, la, les..). On parle même d'anaphore lexicale dans le cas où des substantifs ont un statut référentiellement dépendant du contexte précédent, comme dans:

(73) Ton frère est arrivé hier; l'imbécile avait manqué tous ses tirs.<sup>5</sup>

Lorsque les locutions possèdent des particules comme ci et là, renvoyant au contexte verbal précédent, elles peuvent être classées comme anaphoriques. Il s'agit cependant d'un cas complexe d'anaphore qui demande à examiner et approfondir la relation qu'entretient l'élément anaphorique avec son antécédent.

L'anaphore ne porte pas toujours sur un élément linguistique du contexte verbal clairement identifiable, comme un pronom, ou un syntagme nominal. Si on voulait retracer précisément l'antécédent, il faudrait bien souvent parler d'un ensemble d'énoncés. En conséquence, plutôt que de chercher des délimitations au niveau superficiel, on préfère avoir recours à l'énonciation. En effet, le cadre énonciatif s'impose comme fondement de l'anaphore, non seulement dans le cas des locutions qui nous intéressent mais aussi pour des expressions comme ainsi, car, qui posent des problèmes pour la délimitation de l'antécédent dans le contexte verbal, ou encore, qui renvoient au contexte extra-verbal : une geste, un événement, une situation:

(74) Un verre tombe et se casse.  
-Là, j'suis pas chanceux.

Nos locutions obligent ce changement de point de vue et la prise en considération du cadre énonciatif pour bien comprendre le fonctionnement anaphorique qu'elles mettent en jeu. Bien souvent, en effet, elles servent à rattacher des éléments discursifs, des actes illocutoires ou encore font allusion aux modalités de l'acte d'énonciation (l'emphase, la politesse). Nous avons déjà souligné la complexité de leur fonctionnement anaphorique mais, voici un dernier exemple, qui à lui seul serait, me semble-t-il,

déterminant pour l'adoption d'un cadre énonciatif: il s'agit de l'impossibilité, dans bien des cas, de substituer le supposé antécédent à l'intérieur de l'énoncé comportant un élément anaphorique.

(75) A:-Vite, vite, donne-moi un verre d'eau!

B:-Dans ce cas-là , si t'as soif prends-en un toi-même!

Les éléments ce et là ne renvoient pas vraiment à des portions d'énoncés dont ils partageraient le référent, d'où la difficulté de substitution:

(76)\*-Dans le cas où tu me demandes un verre d'eau, si tu as soif, prends-en un toi-même!

Dans cet exemple, l'intervention de B se fonde sur l'interprétation qu'il a tirée de l'intervention de A ( qui se trouve explicitée dans si t'as si soif) et sa réplique initiée par dans ce cas-là renvoie au tournant argumentatif qu'il veut imposer à la conversation.

Mais la fonction de connecteur ne se superpose pas exactement à celle de l'anaphore. Plusieurs types d'anaphore, comme en, ça etc n'ont pas uniquement pour rôle de lier des propositions, des actes etc., d'où l'importance que nous accordons à la dimension argumentative dans le cas des connecteurs et qui sera abordée dans la prochaine section. Cependant les modalités de fonctionnement de l'anaphore dans les locutions peuvent nous aider à mieux comprendre l'alternance sémantique des circonstanciels et le fait qu'ils puissent établir des liens entre énoncés.

La complexité des données linguistiques avec les locutions dites circonstanciennes nous oblige à revoir la notion d'anaphore en relation avec celle de déictique afin de mieux comprendre le renvoi référentiel qu'elles opèrent. Il est important d'abord de distinguer les éléments anaphoriques des éléments non-anaphoriques qu'on appelle déictiques. On désigne habituellement comme déictique, un élément qui réfère à une autre expression linguistique ou une partie de discours, tandis qu'un élément anaphorique réfère à la même entité que celle à laquelle réfère une expression linguistique du contexte. Ainsi, dans l'exemple suivant:

(77) Louise m'a dit qu'elle s'amusait beaucoup.

elle est coréférentiel et anaphorique, parce qu'il renvoie au même référent que l'expression Louise.

Pour reprendre un exemple de J.Lyons (1977) 6:

(78) X:-That's a rhinoceros.

Y:-A what? Spell it for me.

it se réfère à l'expression rhinoceros , ce qui en fait un cas clair de déictique. Lyons souligne cependant qu'il existe des cas limites entre l'anaphore et le déictique, qu'il appelle des déictiques textuels impurs. Ce serait le cas dans l'échange suivant:

(79) X:-I've never seen him.

Y: -That's a lie.

le démonstratif "that" est anaphorique dans la mesure où il se réfère à la même entité- ou possède la même valeur de vérité- que l'occurrence précédente mais il est déictique car il renvoie à l'énonciation venant d'être performée.

Les locutions circonstancielles nous mettent aussi en présence d'un glissement entre ce qui est linguistique et ce qui est situationnel, entre l'anaphorique et le déictique, selon qu'on les interprète comme phrastiques ou interphrastiques. En tant que circonstancielles, elles sont clairement anaphoriques:

(80)-Louise a mis un chapeau.

-Dans ce cas-là, on ne peut jamais la reconnaître.

le là renvoyant au contenu de l'énoncé précédent. Pour qu'elles soient déictiques, il faut que les locutions jouent le rôle de mot de liaison entre deux événements discursifs.

(81)A:-Je ne trouve pas mon porte-feuille.

B:- Dans ce cas-là, je crois qu'on te l'a volé.

La locution ne peut être anaphorique car le référent de l'énoncé produit par A est superflu pour l'interprétation de l'énoncé Y de B. En effet, la présence du verbe de croyance souligne que la fonction de la locution est interphrastique: l'énoncé dans le cas où tu ne trouves pas ton portefeuille, je crois qu'on te l'a volé ne ferait pas de sens. La croyance n'est pas conditionnée par l'énoncé X, comme l'indiquaient les propriétés syntagmatiques de la locution: elle ne saurait être enchâssée sous un verbe.

La locution joint alors l'énoncé Y à l'énonciation de X. Ceci comporte au moins deux conséquences importantes. La première, c'est qu'elle s'apparente ainsi à des mots dont la fonction essentielle est d'être des connecteurs: ils relient le discours précédent à un ou plusieurs énoncés.

C'est le cas de : en effet, en conclusion, c'est pourquoi, ainsi, alors etc. Ces connecteurs aussi opèrent sur le plan énonciatif. La deuxième conséquence est rattachée à l'espace et au temps intratextuel créé par ces locutions. On ne peut plus maintenir de séparation nette entre ce qui est linguistique et ce qui est non linguistique. L'événement prend place dans le texte, ce qui fait que les références à la situation que l'on voudrait pouvoir opposer aux références à la forme linguistique, ne sont plus que textuelles. D'où l'utilisation de mots à référence spatiale ou temporelle comme là, ici, maintenant: ils renvoient à des endroits ou des moments du texte. Ou encore l'utilisation d'expressions comme maintenant que tu dis ça, après ce que tu me dis là, à ce moment-ci, à partir d'asteur, à ce point-ci, à travers ce que tu me dis là, etc. Cette référence aux événements qui précèdent ou suivent immédiatement le moment d'énonciation et qui sont constitués par le texte lui-même, crée une dimension temporelle et locative particulière.

"It is the notion of relative proximity in the co-text to the moment of utterance that connect anaphora and textual deixis with temporal reference: and it is the more general principle of localization( ) that relates temporal reference, in many languages at least, to the more basic notion of spatial deixis."<sup>7</sup>.

On pourrait ainsi conclure que l'alternance entre les deux fonctions des circonstanciels, à savoir le passage d'un rôle phrastique à un rôle interphrastique, est rattachée à la nature anaphorique de ces locutions. En effet, en tant que groupes prépositionnels, elles jouent un rôle dans la phrase et fournissent un référent nécessaire à la valeur de vérité de la proposition Y. Par contre, lorsque la locution ne renvoie pas au contenu propositionnel de X mais plutôt au fait de l'énonciation de X, son rôle est différent: elle agit comme déictique et ne participe plus au sens de la proposition Y en tant qu'expansion. La locution permet alors, à partir d'un acte X, d'enchaîner avec un acte Y, l'acte y étant présenté comme une conséquence de X. Parallèlement, elle assure la progression textuelle en effectuant le passage d'une réplique à l'autre.

## 5. Rôle argumentatif des locutions.

Le rôle argumentatif des locutions est un élément essentiel dans la caractérisation de ces éléments linguistiques dans la mesure où leur emploi renvoie à une prise de position des locuteurs. Nous utilisons pour cerner le rôle argumentatif, l'hypothèse de O.Ducrot et J.C. Anscombe selon laquelle, en employant un énoncé tout locuteur présente un argument visant à convaincre son ou ses interlocuteurs d'une certaine conclusion qui peut ou

non être explicitée dans l'énoncé. Trois éléments principaux doivent, selon nous figurer dans l'interprétation argumentative des locutions en dialogue:

1. au niveau discursif, X est reçu comme un fait nouveau.
2. Y est présenté comme une conséquence nécessaire de X
3. en énonçant Y, le locuteur laisse supposer qu'il se rallie à une conclusion r différente de la conclusion r'.

Prenons comme point de départ les deux dialogues suivants:

(82)A:- Je vais jeter ce carton.

B :- Ah!non! donne-le-moi, dans ce cas-là!  
à ce moment -là!  
dans ces conditions-là!

(83)A:-Il fait chaud, aujourd'hui!

B: -Dans ce cas-là, je ne vais pas mettre ma robe noire.  
A ce moment-là,

Le locuteur B, semble clairement réagir à un énoncé produit par A, dont l'énonciation est perçue comme un fait nouveau, imprévisible. La forme interjective de (82) l'atteste. En fait, l'énonciation de Y se veut contemporaine et motivée par X, d'où la maladresse d'un dialogue tel que

(84)A:- Louise t'a dit qu'elle voulait jeter sa grande affiche?

B:- Oui je le savais, dans ce cas-là, qu'elle me la donne!  
à ce moment-là  
dans ces conditions-là

dans lequel X représente un fait déjà connu de B; ou encore la réplique suivante:

(85)A:-Louise nous a dit qu'elle voulait jeter sa grande affiche.

B:-Dans ce cas-là, je lui ai dit de me la donner.

la locution ne pourrait pas faire partie du discours original de B (comme: dis-lui de me la garder). Pour être comprise comme une réaction passée au discours de Louise, il lui faudrait être insérée en incise:

(85')B:-Je lui ai dit, dans ce cas-là de me la donner.

La nouveauté de l'argument présenté en X et de son énonciation se trouve presque automatiquement assurée par l'échange dialogique. En effet, en dialogue, X et Y représentent deux moments, deux temps du discours; de plus, ils représentent deux prises de position, étant émises par deux locuteurs différents; ces positions peuvent être compatibles ou incompatibles mais une chose est sûre, c'est que Y constitue un enchaînement à partir de X non par le simple fait extérieur de son ordre dans le discours mais par le fait que son contenu se calcule, s'ajuste en fonction de X. On voit déjà que le dialogue offre un terrain propice à l'emploi de ces locutions en assurant par sa nature même l'émergence par X d'un nouvel argument. En discours suivi, l'interrogation de X aurait aussi pour effet de marquer la prise en considération d'un fait nouveau et sa contribution en faveur d'une conclusion:

(86) Ton pneu est-il à plat? Dans ce cas-là tu peux être sûr qu'on va être en retard!

La première partie de l'énoncé constitue en fait la reprise d'un énoncé du type Mon pneu est à plat produit par un énonciateur. C'est comme si le discours suivi reproduisait un échange tel qu'il se présente en dialogue.

Un autre élément essentiel de la description de ces locutions, c'est qu'elles font de Y la conséquence nécessaire de X. Son énonciation aurait pour effet d'imposer Y comme conséquence. On remarque qu'il est souvent possible de substituer un donc à ces locutions. Le processus argumentatif se constitue en quelque sorte devant nos yeux: Y s'impose évidente à la suite de l'énonciation de X. Bref, le locuteur effectue l'acte de conclure, la conclusion Y ne survenant qu'après qu'il ait pris connaissance de X, qu'en réaction à X. Dans le dialogue suivant:

(87)A:-Au mois de juin, les campagnes sont infestées de mouches noires.

B:-A ce moment-là, on n'ira pas.

Dans ce cas-là,

Dans ces conditions-là,

Y, lorsqu'il a un emploi interphrastique, possède un sens incitatif, X étant l'argument qui a provoqué la prise de décision et de position .

Ceci nous amène à préciser le dernier aspect de la valeur argumentative de nos locutions. Il concerne la situation quelque peu paradoxale que font surgir ces locutions: d'un côté, il est vrai qu'un lien de causalité est établi entre X et Y, mais d'un autre côté X et Y représentent

souvent des positions conflictuelles, c'est-à-dire qu'énoncer Y revient souvent pour le locuteur B à s'opposer au locuteur A; c'est le cas dans le dialogue (82) et cela est confirmé par Ah!non! en début de réplique de B. Ceci démontre bien l'avantage sinon la nécessité de considérer ces locutions en dialogue: étant énoncées par deux locuteurs différents, leur valeur oppositive doit être rattachée non pas directement au contenu de X et de Y mais plutôt à leur utilisation en faveur de conclusions opposées. Lorsqu'on parle de Y comme conséquence de X, il ne faut pas y voir une relation entre contenus, mais bien entre énonciations, comme nous l'avons mentionné précédemment.

En concluant au moyen de Y, le locuteur se présente aussi comme rejetant une conclusion implicite ou défendue explicitement par A, et qui s'oppose à celle qu'il vise. En effet, la séquence

-X  
-locution Y

nous détourne d'une conclusion implicite dans la séquence mais pouvant avoir été préassertée dans le dialogue. Ainsi, reprenons le dialogue (83). Le locuteur A fait une intervention, que le locuteur B interprète comme un argument le détournant d'une conclusion implicite "Je vais mettre ma robe noire". La négation, qui est vue comme le rejet d'une assertion positive implicite, atteste cette hypothèse<sup>9</sup>. Mais on peut très bien imaginer le même dialogue, à quelques modifications près, explicitant une telle conclusion:

- (88) B: -J'ai envie de mettre ma robe noire, ce soir.  
A: -Attention! il fait chaud aujourd'hui!  
B: -Dans ce cas-là, je ne vais pas la mettre.

Le dialogue (82) peut être interprété de la même façon, en tenant compte de ses particularités. En effet, la conclusion en Y n'a plus la forme d'une assertion mais d'un acte d'incitation. Ici la conclusion r et la conclusion r', correspondront à chacune des positions assumées par les interlocuteurs, à savoir:

loc A: X (qui contient une conclusion r du type:  
"il est sans valeur")

loc B: Y (qui contient une conclusion r':  
"il a de la valeur")

Ici aussi la présence de X a provoqué, rendu nécessaire l'énonciation de Y. Mais la conclusion r' à laquelle s'oppose le locuteur B est assumée cette fois par l'autre locuteur, à savoir A. Ceci explique qu'intuitivement on reconnaît que ces locutions interviennent pour confronter des conclusions sinon opposées, du moins différentes. La possibilité pour elles d'être précédées par le connecteur mais plutôt que par et confirme cette affirmation:

(89)A:- Jean ne pourra pas venir te chercher , ce soir.

B:- Mais, { dans ce cas-là, je vais arriver en retard.  
Et { à ce moment-là,  
{ dans ces conditions-là,

En effet, le connecteur mais sert à opposer argumentativement deux conclusions, la deuxième l'emportant sur la première. Dans ce dialogue, il faut interpréter la présence du mais comme établissant un lien entre les deux conclusions suivantes: <sup>10</sup>

concl r'		concl r
"Je ne vais pas arriver retard"	<u>mais</u>	"Je vais arriver en retard"

Ce connecteur met ainsi en évidence la conclusion r', suggérée par la locution. La valeur oppositive intervient donc lorsque cette conclusion est incompatible avec celle défendue par un énonciateur quelconque (possiblement A) et implicite au dialogue.

## 6. Conclusion:

La double interprétation qu'il faut réserver aux locutions étudiées ne devrait plus susciter aucun doute. A l'aide de critères formels, nous avons montré que dans ce cas-là, à ce moment-là pouvaient avoir soit un emploi phrastique, dans lequel elles s'apparentaient aux autres circonstanciels, soit un emploi interphrastique, par le rôle de connecteur qu'elles s'attribuent. Au lieu de parler de valeur temporelle qui glisserait vers une valeur consécutive, il nous est apparu plus juste et rigoureux de traiter l'alternance à partir des caractéristiques syntactico-sémantiques des locutions. Le point de jonction entre les deux emplois semble se faire lorsque de simple élément anaphorique (la référence de la locution se trouvant établie par le moyen d'un élément référentiel du segment X et contribuant à la vérité de la proposition Y), la locution prend des allures

d'un déictique( le renvoi se fait sur l'énonciation du segment X et ne participe pas référentiellement à la vérité de la proposition Y).

Nous avons remarqué que les locutions ben là et dans ces conditions-là avaient des comportements divergents. Ben là ne possède pas d'emploi phrastique en tant que tel, si ce n'est lorsqu'une intonation d'insistance porte sur là. Le segment ben n'ayant pas un sémantisme propre, c'est le segment là qui possède alors la responsabilité de l'emploi phrastique à valeur temporelle, ce qui est confirmé par la possibilité d'effacer ben. Ainsi, ben là possède un fonctionnement interphrastique prépondérant: les propriétés syntagmatiques (insertion presque exclusive en dialogue, position au début d'énoncé, etc.) attestent sa spécificité. Quant à dans ces conditions-là, sa performance est faible dans plusieurs contextes qui favorisent normalement l'interprétation interphrastique. Un trait important en témoigne: la nécessité d'expliquer une verbe de parole, ou du même type, au lieu d'enchaîner directement avec l'énonciation de Y (ex: dans ces conditions-là, je dirais que Louise est malhonnête).

Lorsqu'elle possède un rôle interphrastique, la locution se comporte comme une sorte de connecteur mais dont la fonction est modifiée par sa présence en dialogue: la locution n'opère pas simplement un lien entre énoncés mais un enchaînement entre les répliques. Elle remplit ce rôle à deux niveaux: celui de la matérialité textuelle et celui de l'argumentation.

D'abord celui de la matérialité textuelle. A la manière des connecteurs, comme premièrement, deuxièmement, etc, les locutions étudiées permettent d'amener la deuxième proposition, qui est présentée comme se déduisant de la première. Elles contribuent à la valeur illocutoire de l'énoncé dans la mesure où elles signifient que X permet d'enchaîner avec Y et, simultanément à leur énonciation, servent à conclure par Y. Le dialogue se trouve divisé en espaces et elles permettent la transition d'un lieu du texte, à un autre ou d'un moment du texte à un autre, l'aspect temporel et spatial étant fortement rattachés. Autrement dit, elles indiquent que Y est déclenché par X et au moment même où elle le dit, introduisant Y comme réaction.

Le point de référence par rapport auquel sont situés les éléments du segment Y, c'est le déroulement du dialogue. Y est repéré situationnellement et c'est X qui constitue l'élément responsable. On peut donc dire qu'elles agissent directement sur la progression du dialogue.

Quant au niveau argumentatif, il est de loin le plus caractéristique des locutions dans ce cas-là, et à ce moment-là. Si la proposition Y est présentée comme découlant nécessairement de X, c'est qu'elle cache une

autre conclusion r', différente de r mais que, du point de vue du locuteur B, l'argument X, nouveau, inattendu contribue à éliminer. Autrement dit, l'argumentation primitive (ou potentielle) vers une conclusion r' serait détournée vers la conclusion r, à cause de l'énonciation imprévue de l'argument X. Ainsi, ces locutions ne renvoient pas simplement à une argumentation de surface qui mènerait de X vers Y, mais souligne qu'une argumentation implicite vers la conclusion r' n'a pas été réalisée.

L'examen que nous proposons est très certainement partiel et des travaux subséquents s'attarderont à d'autres zones quasi inexplorées du paradigme des circonstanciels ayant un rôle évident dans les enchaînements d'énoncés.

Notes:

\* Cette étude a été menée dans le cadre d'une recherche plus vaste sur la coordination et la subordination en français québécois, avec l'aide d'une subvention du FCAR du Québec et du CRSH du Canada. Je remercie Jean-Marcel Léard pour ses précieux commentaires, de même que les autres membres de l'équipe, Gaétane Dostie et Gilberte Léger.

1. Ce terme vague de *mot de liaison* regroupe les adverbes, des expressions comprenant des conjonctions, des circonstanciels etc. Voir par exemple, Grevisse, p. 1093.

2. J.M.Léard (1985), Il y a qui et c'est que. p.14.

3. Voir plus loin dans la section 3.3 le cas particulier de si et quand.

4. C'est ce qu'il propose O. Ducrot dans le chapitre VI de Dire et ne pas dire.

5. cf H.Portine (1979) citant J.C. Milner (1976), *Langue française* no 30. p.17.

6. cf J. Lyons (1977) p. 667.

7. cf J.Lyons (1977) p. 669.

8. Il n'est pas exclu que X soit en fait déjà connu de B. La réaction de ce dernier, alors, serait non pas face à la nouveauté de X mais à son utilisation pour une conclusion r' ("Louise n'est pas venue avec nous") à laquelle il s'oppose:

A:- Louise ne pourra assister à ton anniversaire.

B:- Ah! non?

A:- Non, tu le sais bien. Elle sera à l'hôpital.

B:- Dans ce cas-là, allons tous à l'hôpital!

A ce moment-là,

9. La conclusion implicite pourrait, si on voulait l'intégrer dans l'hypothèse polyphonique, être considérée comme l'assertion effectuée par un énonciateur différent du locuteur.

10. cf O. Ducrot (1980) p. 126.

#### Bibliographie :

- ANSCOMBRE, J.C. & DUCROT, O. (1983): L'argumentation dans la langue, Bruxelles, Mardaga P.
- BENZAKOUR, R. (1984): "Les relatives déictiques", RECHERCHES LINGUISTIQUES 10.
- BERRENDONNER, A. (1981): Eléments de pragmatique linguistique, Paris, Minuit.
- BROWN, G. & YULE G. (1983): Discourse Analysis, Londres, Cambridge University Press.
- BURTON, D. (1980): Dialogue and discourse, Londres, Routledge & Kegan Paul.
- DANJOU-FLAUX, N. (1979): "Propositions pour une définition de "au contraire"; réflexion sur un opérateur d'antonymie discursive", MODELES LINGUISTIQUES 1, fasc. 2, 61-95.
- DE CORNULIER, B. (1985): Effets de sens, Paris, Minuit.
- DUCROT, O. (1972): Dire et ne pas dire, Paris, Hermann.
- DUCROT, O. & al. (1980): Les mots du discours, Paris, Minuit.
- DUCROT, O. (1984): Le dire et le dit, Paris, Minuit.
- CULIOLI, A. (1973): "Sur quelques contradictions en linguistique", COMMUNICATIONS 20, 83-92.
- CULIOLI, A. (1978): "Valeurs modales et opérations énonciatives", LE FRANCAIS MODERNE 46, vol. IV, 300-317.

- FORGET, D. (1984): "Quelques particularités des connecteurs de consécuitivité", SEMANTIKOS 8, no. 2, 17-39.
- FORGET, D. (1985): "C'est pourquoi votre fille est muette, ou l'analyse sémantique d'un connecteur argumentatif", REVUE QUEBECOISE DE LINGUISTIQUE 15, no 1, 51-79.
- GAZAL, S. (1975): Opérations linguistiques et problèmes d'énonciation : coordination et subordination, Paris, Dunod.
- GREVISSE, M. (1969): Le Bon Usage, Paris, Hatier.
- HALLYDAY, M.A.K. & HASAN, R. (1975): Cohesion in English, Londres, Longman.
- LEARD, J.-M. (1983): "Sur quelques caractéristiques de d'abord et aussi en québécois: valeurs et opérations contextuelles", REVUE DE L'ASSOCIATION QUEBECOISE DE LINGUISTIQUE 3, no. 2, 133-143.
- LEARD, J.-M. (1983): "Relations sémantiques entre propositions: un cadre théorique pour les particularités du québécois", Présentation dans TRAVAUX DE LINGUISTIQUE QUEBECOISE 4, 1-12
- LEARD, J.-M. (1986): "Il y a ... qui et c'est ... qui", à paraître dans LINGUISTICAE INVESTIGATIONES.
- LEVINSON, S.C. (1983): Pragmatics, Londres, Cambridge University Press.
- LYONS, J. (1977): Semantics, Londres, Cambridge University Press.
- MELIS, L. (1983): Les circonstants et la phrase, Belgique, Presses de l'Université de Louvain.
- MOESCHLER, J. (1983): "Contraintes structurelles et contraintes d'enchaînement dans la description des connecteurs concessifs en conversation", CAHIERS DE LINGUISTIQUE FRANCAISE 5, 131-152.
- PORTINE, H. (1979): Eléments pour une grammaire de l'énonciation, I. L'anaphore, Paris, B.E.L.C.
- ROULET, E. & al. (1985): L'articulation du discours en français contemporain. Berne, Lang.
- VAN DIJK, T.A. (1980): Text and context. Explorations in the Semantics and Pragmatics of Discourse, Londres, Longman.
- WAGNER, R.L. & PINCHON, J. (1962): Grammaire du français classique et moderne, Paris, Hachette.